

BILAN « SPORT »

Le sport en Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est à la fois le sport de haut niveau, ses sportifs professionnels qui sont les ambassadeurs de notre Fédération à travers le monde, et le sport pour tous, au travers des stages sportifs organisés dans les 18 centres ADEPS ou des soutiens financiers qui sont accordés à d'autres opérateurs, comme les fédérations sportives reconnues, les clubs affiliés, les pouvoirs locaux,...

Encourager le sport pour tous

Ma volonté est que le « sport pour tous » ne soit pas juste un slogan : si le sport est évidemment bon pour la santé, il est aussi bien plus que cela. Le sport, c'est aussi, et surtout, une pratique qui rassemble, au-delà des différences. Il peut jouer un rôle d'intégrateur social et constituer un outil efficace de développement individuel et de cohésion sociale.

1. Des infrastructures de qualité à la disposition de tous

Pour que chacun puisse se livrer à une pratique sportive dans de bonnes conditions, il faut pouvoir offrir des infrastructures de qualité.

Divers travaux ont été lancés dans nos différents centres ADEPS : citons la rénovation des centres sportifs du Sart Tilman et du Blanc Gravier, ou celle de la piste d'athlétisme de Jambes. Sans parler du chantier emblématique de la piste d'athlétisme indoor de Louvain-la-Neuve.

A Bruxelles, le centre sportif de Woluwe va se doter d'une salle d'escalade de blocs, ce qui est aussi une façon de se préparer aux JO de Tokyo de 2020, puisque l'escalade constituera, pour la première fois de son histoire, une épreuve olympique.

Mais je n'ai pas seulement voulu développer les centres ADEPS existants : il m'a aussi semblé important de doter Bruxelles d'**un nouveau centre, dans le quartier Scheut**, entre Anderlecht et Molenbeek, un quartier qui manque

d'infrastructures sportives. Pour rappel, le dernier centre créé à Bruxelles date de 1987. Ce nouveau centre Adeps verra le jour dans le cadre de la construction d'un nouvel établissement secondaire à Anderlecht : il s'agira du premier complexe mixte de ce genre en Fédération Wallonie-Bruxelles.

2. Encourager la pratique sportive des femmes

De plus en plus de filles et de femmes font du sport. Mais une série de discriminations de genre persistent encore: moindre pratique régulière chez les femmes et les jeunes filles, faible présence de femmes dans le sport de haut niveau, représentation inégalitaire au sein des instances dirigeantes, peu de mixité, ...

En collaboration avec ma collègue, Isabelle Simonis, Ministre des Droits des Femmes, j'ai lancé **un appel à projets pour encourager plus de mixité dans le sport.**

Ce dispositif a permis de soutenir la création de projets novateurs dans le domaine du **sport de loisirs**, avec une priorité accordée aux **sports collectifs**. Il s'agissait par exemple de mettre en place une équipe mixte dans un sport habituellement non mixte, de promouvoir la participation des femmes dans les fonctions de monitrice sportive et d'arbitrage ou encore de créer une équipe féminine dans un sport majoritairement pratiqué par des hommes ou, inversement, de mettre en place une équipe masculine dans un sport dit féminin.

3. Les indemnités de formation en équipe d'âge, c'est fini

Parmi les modifications contenues dans le décret Sport, j'ai tenu à inscrire l'interdiction totale des indemnités de formation en équipe d'âge et ce, pour l'ensemble des disciplines reconnues en Communauté française.

Celle-ci sera effective à partir du 1^{er} janvier 2020.

Il s'agit de mettre fin à une pratique déjà illégale - puisque le précédent décret, qui date de 2006, prévoyait explicitement que le paiement de telles indemnités ne pouvait intervenir que de club à club - mais qui se poursuivait manifestement,

principalement dans le milieu du football : la demande de paiement adressée au jeune joueur ou à ses parents.

4. Permettre l'intégration des handisportifs

A mon initiative, le Décret Handisport a été modifié pour permettre aux clubs sportifs de s'affilier à la fois à une fédération sportive et à une fédération handisport. Les sportifs en situation de handicap pourront s'entraîner avec les sportifs valides, et les clubs qui ouvrent leurs infrastructures aux moins valides seront soutenus.

5. Faire entrer le sport en prison

Le sport est un excellent moyen de travailler sur la réinsertion des détenus. J'ai donc développé un projet de soutien au sport en prison : les détenus de Lantin, Forest, Jamioux ou Marche-en-Famenne ont accès à des programmes d'athlétisme, de basket-ball et de rugby encadrés par des moniteurs des clubs et Fédérations reconnues par l'Adeps.

6. Les premières Journées du Sport

En juin 2018 ont eu lieu les premières Journées du Sport : les centres ADEPS et les centres sportifs locaux ont été ouverts gratuitement pendant trois jours pour permettre à tout un chacun de découvrir et de s'initier à différentes disciplines sportives dans des infrastructures adéquates, encadré par un personnel diplômé.

Soutenir le sport de haut niveau

Le sport de haut niveau est très important, pour l'image qu'il donne de la Wallonie et de Bruxelles, à travers les « ambassadeurs » qu'il nous offre, et pour l'effet d'entraînement qu'il a sur nos jeunes.

Les athlètes francophones peuvent bénéficier d'un **encadrement sportif de qualité** et participer à des stages ou à des compétitions préparatoires et de haut niveau en Belgique ou à l'étranger.

L'Adeps soutient également le sport de haut niveau au travers du financement d'un réseau interuniversitaire d'aides à la performance sportives (**le CAPS**) mais également par l'octroi de **contrats de travail à plusieurs élites ou espoirs sportifs** affiliés à une fédération sportive francophone.

Les sportifs bénéficiant d'un contrat sportif de haut niveau disposent d'une rémunération mensuelle et d'un accès maximal aux aides à la performance sportive et à l'encadrement «projet de vie» mis en place par l'Adeps afin de leur permettre d'arriver à performer au plus haut niveau mondial dans les meilleures conditions possibles.

Des nouveaux textes décrets pour répondre aux besoins du monde sportif

Le **Décret Sport**, qui régit depuis plus de dix ans l'organisation et le subventionnement du sport en FWB, a été adapté et complété pour améliorer sa cohérence et répondre le plus adéquatement possible aux demandes émanant des fédérations sportives, des clubs, des dirigeants, des sportifs de haut niveau ou encore des arbitres.

Le texte intègre plusieurs éléments inspirés d'instruments internationaux destinés à lutter efficacement contre les différentes atteintes à l'intégrité du sport, notamment en matière de lutte contre la manipulation des compétitions sportives ou d'amélioration de la gouvernance dans le sport.

La rédaction du texte a été guidée par un souci de simplification administrative, notamment en ce qui concerne l'octroi du statut de sportif de haut niveau ou les conditions de reconnaissance d'une fédération.

Le **Texte unique** va simplifier la vie des acteurs de terrain en leur permettant de se retrouver plus facilement dans les réglementations et demandes de subsides.

Le **Décret sur l'Éthique** a fait l'objet d'une refonte pour mieux lutter contre le racisme, l'agressivité et la violence sur et autour de nos terrains de sport. Il doit

doter tous les acteurs du sport d'une charte adaptée qui fondera un code d'éthique sportive.

Le **Décret relatif à la lutte contre le dopage** a été renforcé et généralisé au sport amateur. La réforme du décret visait d'abord à s'assurer que tout cas de dopage détecté fasse bien l'objet d'une décision disciplinaire, quel que soit le sport pratiqué et indépendamment d'une affiliation sportive éventuelle et que tous les sportifs dopés puissent être jugés et sanctionnés selon les mêmes règles. Par ailleurs, cette réforme avait pour objectif de permettre une lutte plus efficace contre différentes formes de dopage – connues des autorités – qui sévissent au sein de certaines salles de fitness.

Gérer les budgets du sport avec rigueur

Les budgets consacrés au Sport francophone sont limités ; il faut pouvoir les gérer avec rigueur pour que chaque euro produise des effets, pour le sport pour tous et la compétition. En une demi-législature, j'ai pu **ramener le Fonds des Sports à l'équilibre**, ce qui garantit la pérennité de ce fonds qui a pour fonction première la couverture des stages de l'Adeps. Pour l'avenir, je plaide pour une augmentation des moyens consacrés au sport.

Intégration des clubs bruxellois dans l'Association des Clubs de Football Francophones

Les clubs bruxellois, soucieux de préserver leur spécificité, étaient restés à l'écart de l'organisation du football belge puisqu'ils ne s'étaient pas affiliés à la fédération reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

J'ai voulu trouver un accord qui respecte la spécificité du foot bruxellois, à laquelle nous sommes tous très attachés, tout en permettant aux clubs de rejoindre l'ACFF. Les clubs bruxellois ont désormais accès aux mêmes avantages que les autres clubs francophones (subsides de la FWB, Plan Foot de la FWB, soutien administratif et technique de l'ACFF).